

Procès-verbal de la 100^{ème} Assemblée générale du 14 mars 2019 au Restaurant de Les Halles à Bulle

Ordre du jour :

1. Salutations et bienvenue
2. PV AG 14 mars 2018
3. Rapport de la Présidente
4. Admissions
5. Elections
6. Comptes 2018
7. Rapport des vérificateurs
8. Approbation des comptes 2018
9. Budget 2019
10. Programme 2019 (100^{ème})
11. Divers

Membres présents : 21

Politiciens + comité : 9

Membres excusés : 41

Invités avec prise de parole :

M. Didier Castella, Conseiller d'état

M. Roland Mesot, Président du GC

M. Adriele Puteo, historien

La séance débute à **20 heures**

1. Salutations et bienvenue

Mme Cécile Thiémar, Présidente, accueille les membres et salue particulièrement M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, M. le Président du Grand Conseil Roland Mesot, Mme la conseillère communale de Bulle Johanna Gapany, M. le conseiller communal d'Estavayer-le-Lac Samuel Ménétre, Messieurs les représentants des partis politiques et M. le lieutenant de préfet de la Gruyère Vincent Bosson.

Elle est particulièrement fière d'ouvrir cette AG du 100^{ème} anniversaire de cette Association des Commerçants du Canton de Fribourg qui se nomme depuis 2011 ACCF. La convocation a été envoyée conformément aux statuts. L'ordre du jour est accepté et M. José Python est nommé scrutateur. Elle passe d'emblée la parole à M. Roland Mesot.

Intervention de M. Roland Mesot (extrait)

« Je salue toutes les personnes présentes et souligne ma double invitation à cette assemblée. En effet, je suis membre de l'ACCF et Président du Grand Conseil Fribourgeois. C'est en tant que tel que je vous adresse quelques mots. Je remercie les commerçants et souligne le besoin d'eux en tant qu'acteurs économiques du canton. Tout va très vite et ils doivent être très flexibles, innovants et créatifs. Je suis conscient en tant que politicien du déficit important que représentent les grandes surfaces et les ventes par internet. J'invite les commerçants à rester unis, attentifs et à interpeller les politiques. Je souhaite à tous de bonnes affaires ».

Mme Cécile Thiémar le remercie et rappelle le but premier de l'ACCF qui est de fédérer les commerçants, de parler de toute la problématique du commerce de détail, de perpétuer un savoir-faire du terroir, de tenir compte du développement durable et de travailler avec tous les moyens actuels.

2. PV AG du 14 mars 2018

Ce PV a été publié sur le site internet de l'ACCF jusqu'à ce jour, comme annoncé par écrit sur l'invitation. Aucune intervention n'est demandée par l'assemblée. Le PV du 14.03.2018 est accepté et approuvé à l'unanimité avec les remerciements à sa rédactrice.

3. Rapport de la Présidente

a) Comité

Le comité a tenu séance les 19.04.2018, 06.06.2018, 07.11.2018 et 24.01.2019 conformément à l'art. 18 des statuts. Le comité a accepté le congé que Mme Sylvie Droux, secrétaire, avait demandé après 10 ans de bons et loyaux services bien rémunérés par l'ACCF. Le comité a engagé Mme Anne Bise en tant que nouvelle secrétaire et nous la remercions tout particulièrement pour ses compétences et d'emblée la bonne tenue du secrétariat et la création du logo du 100^{ème}. Elle enseigne la bureautique aux employés de commerce de l'école professionnelle de Bulle et est également médiatrice dans cet établissement.

b) Collaboration de l'ACCF avec le Musée gruérien

Les archives de l'association : elles y sont déposées et ceci a permis à M. Adrièle Puteo d'écrire son travail de recherches de master dont le titre est « 100 ans du commerce de détail dans le canton de Fribourg ». Son travail a été agréé par le professeur d'histoire contemporaine M. Alain Clavien de la faculté des lettres de l'université de Fribourg. Deux questions sont posées à M. Puteo qui est présent ce soir. Premièrement : Quel est le parallèle historique que vous pouvez relever entre les conditions des commerçants du commerce de détail en 1919 et 100 ans plus tard ? Deuxièmement : Pourriez-vous nous donner l'anecdote qui vous a le plus marqué dans cette recherche historique ?

Réponses de M. Adrièle Puteo

« Déjà, il y a une évolution ! Depuis 1919 jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle il y a eu une très grande opposition qui va aller jusqu'à un arrêté fédéral qui va empêcher les grandes surfaces de s'agrandir ou d'ouvrir de nouvelles succursales. Mais elles ne vont pas disparaître. L'avenir réside dans la dynamique et la compétence. Les caractéristiques du commerce indépendant sont la proximité, le lien social et la compétence. C'est difficile de trouver une anecdote. Faire le lien entre le passé, le présent et l'avenir. La charte des commerçants de l'ACCF reprend toutes ses valeurs ».

La Présidente remercie M. Puteo pour ses réponses et poursuit son rapport.

La fête du 100^{ème} du Musée gruérien en 2018 : les commerçants membres de l'ACCF ont pu poster en ligne sur Instagram des photos de leur commerce durant 24 heures du 22 au 23 juin 2018. Le thème étant « un jour en Gruyère ». Une série de photos anciennes ont été choisies et mises à disposition de notre association. Elles tourneront en boucle pendant la collation. Vous y reconnaîtrez les commerces de jadis, les rues et toute l'évolution de l'ambiance des commerces. Sont remerciés : Mme Isabelle Raboud, directrice du Musée gruérien et M. Christophe Mauron, conservateur, pour leur collaboration et leur disponibilité.

c) Heure d'ouverture des commerces

Prolonger l'heure d'ouverture des magasins le samedi jusqu'à 17 h est le sujet actuel des commerçants. En résumé : le Grand Conseil a voté cet automne 2018 pour l'ouverture jusqu'à 17 h mais le référendum de la gauche a abouti en février 2019 avec le nombre de signatures requis. Le peuple fribourgeois sera donc invité à voter pour ou contre l'ouverture du samedi jusqu'à 17 h en mai 2019. Dans ce débat, la Présidente a assisté aux séances de la FCFCID et en particulier à celle du 22.01.2019 où les membres de la FCFCID ont accepté de doubler leur cotisation pour 2019 et de participer à un fond qui permettra



Depuis 1919

ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE
FRIBOURG

100^e
ACCF
2019

de soutenir la publicité et les manifestations en faveur de l'ouverture prolongée. Il en est tenu compte dans les comptes et le budget de L'ACCF.

d) Restoroute de la Gruyère

Une AG extraordinaire du Restoroute de la Gruyère a eu lieu le 14.11.2018. Le comité apprenait alors que Autogrill a décidé de ne plus vendre son paquet d'actions et que M. Pernet qui avait donné sa démission acceptait d'être reconduit dans sa fonction de présidence. A cette AG, il n'a pas été question de projets de constructions et d'agrandissement du Restoroute comme en 2017, mais il a été proposé aux actionnaires présents de voter pour accepter la dissolution de la réserve. Cette proposition a été acceptée. Le montant de produits extraordinaires a été versé dans les comptes de l'ACCF en décembre 2018. **Question** : Acceptez-vous de ne pas vendre les 13 actions du Restoroute donc de garder ces actions qui rapportent un dividende à l'ACCF ? L'assemblée accepte à l'unanimité et en est remerciée. Le comité garde l'idée de revenir vers les membres lorsqu'un projet d'agrandissement du Restoroute sera présenté aux actionnaires, sachant bien qu'une association comme la nôtre ne peut supporter la charge d'un investissement de plusieurs dizaines de millions car même si la fortune de l'ACCF est importante, le revenu et les cotisations ne suffiraient pas.

e) Prix du commerçant

Le prix du commerçant en cette année de jubilé est attribué à tous les membres présents ce soir ou non. Il s'agit d'une bonne bouteille de **Freiburger** des vignerons Simonet au Vully. Pour une association cantonale, le nom **Fribourgeois** est tout indiqué ! De plus, c'est un vin excellent. Tous les membres reçoivent des félicitations pour leurs qualités reconnues de commerçants qui respectent la charte éthique de l'ACCF.

4. Admissions

6 nouveaux membres sont proposés :

- Jardin Laudato Si' à Posieux : M. Lionel Avanthay, cuisinier de profession et fabricant de pâtes et maraîcher-permaculture, PME en développement.
- La Sieste à Enney : M. Clément Castella, économiste de formation, patron de l'épicerie durable d'Enney.
- Meubles Bise : MM Philippe et Patick Deillon, responsables des magasins-expositions de Bulle et Tavel.
- Nicolas Perroud Immobilier à Bulle : représenté par M. Edouard Perroud, économiste de profession et responsable du lancement de la monnaie locale « le dragon ».
- Le Petit Château au Vully : les frères Simonet, vignerons bio-dynamie, prix Gault et Millau 2019.
- La Tabatière à Fribourg : M. Alexandre Wienas, commerçant spécialisé dans la vente de cigares, wisky, rhum et cognac.

5. Elections

Dans les statuts de l'ACCF, il est indiqué que l'assemblée élit le Président et que celui-ci constitue le comité et l'attribution des dicastères en fonction des personnes. Mme Cécile Thièrard, qui se retire, présente un **nouveau Président** en la personne de Clément Castella. Son curriculum vitae est le suivant : économiste, il a étudié à l'université de Fribourg. Actuellement patron de l'épicerie durable « La Sieste » à Enney, fondée il y a 2 ans. Il a été secrétaire patronal à la Fédération patronale de Bulle, secrétaire général des bouchers fribourgeois, secrétaire général des scieurs romands, secrétaire général du Groupement des commerçants de Bulle-La Tour, membre du comité du concours « swiss bakery trophy »

des boulangers. C'est un cursus de choix pour les relations avec les organisations faitières. De plus, c'est un excellent commerçant qui connaît bien le milieu. Cette candidature est proposée au vote et Clément Castella est élu Président de l'ACCF à l'unanimité.

Intervention de M. Clément Castella

« Merci infiniment. Quand Mme Thiémard m'a abordé il y a un mois, je me suis dit pourquoi pas ? En tant que commerçant, on a tous les mêmes problèmes. Mon but serait de les résoudre en organisant des ateliers pour en discuter à l'interne. Donner une bonne image est primordial. **On a le plus beau métier du monde** ! Que le client vienne chez nous est déjà un challenge et on a de la chance d'avoir des clients et la passion de les servir ».

Il est vivement remercié par la Présidente et celle-ci ajoute que le comité laisse une situation financière en bonne santé et un capital important donc de bonnes conditions pour aller de l'avant. Le nouveau président doit maintenant rapidement constituer son comité. MM Duplain et Python en restent membres. Dès que le nouveau comité sera constitué les membres de l'ACCF en seront avertis. Il est pris acte des démissions en tant que membre du comité de MM Christian Rossat de Mediasynergie, Christian Deillon de la Boucherie Deillon et de Dung Lam et Mme Emilie Clément de la bijouterie La Marquise.

La mise à jour des noms des membres du comité doit être inscrite au **Registre du Commerce**. Mme Cécile Thiémard recommande de s'adresser à Me Ludovico Rusca, notaire à Bulle, Fribourg et Tavel qui en est déjà informé. Ce PV doit également lui être transmis dûment signé.

6. Comptes 2018

M. Lyonel Duplain présente les comptes de l'année 2018 et les commente. L'exercice présente un bénéfice de CHF 6'125.92 après la mise en place d'une réserve de CHF 15'000.– pour l'organisation du 100^{ème} anniversaire. La fortune de l'ACCF se monte à **CHF 100'898.16** au 31.12.2018. Les produits extraordinaires versés dans les comptes de l'ACCF en décembre 2018 pour la dissolution de la réserve dans les comptes du Restoroute de la Gruyère expliquent ces chiffres.

7. Rapport des vérificateurs

MM. Christophe Monney, directeur de Monney Pneus à Bulle et Camille Nussbaumer, de la BCF ont procédé à la vérification des comptes en date du 06.03.2019. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2018 et d'en donner décharge au comptable, au comité et aux vérificateurs (cf. le rapport des vérificateurs dûment signé).

8. Approbation des comptes 2018

Mme Cécile Thiémard demande à l'assemblée d'approuver les comptes. Ils sont approuvés à l'unanimité.

9. Budget 2019

M. Lyonel Duplain présente le budget pour l'année 2019. Il annonce un bénéfice de CHF 50.– avec la mise en place d'une **réserve de CHF 15'000.–** pour les futurs frais occasionnés par l'organisation du 100^{ème} anniversaire.

10. Programme 2019 (100ème)

Le premier comité de l'Association des commerçants s'est tenu le 16.09.1919. Rendez-vous est donc donné à tous les membres de l'ACCF 100 ans après, soit le **14.09.2019**. La parole est donnée à M. José Python puisque le comité a suivi sa proposition et son projet. Il explique qu'il s'agira d'un repas de Bénichon dont la date est fixée au 14.09.2019. Des animations par Pif le clown et Docteur Silac



Depuis 1919

ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE
FRIBOURG

100^e
ACCF
2019

« spécialiste en rigologie » sont prévues dès 18 h à « La Ferme du Biolley » chez M et Mme Michel et Brigitte Bapst à Vuisternens-en-Ogoz. De plus un invité « surprise » divertira les convives durant toute la soirée. A ne pas manquer ! Les informations complètes avec bulletin d'inscription seront envoyées aux membres prochainement.

Avant de passer aux divers, Mme Cécile Thiémard donne la parole à M. Didier Castella, Conseiller d'Etat.

Intervention de M. Didier Castella (extrait)

« Je vous remercie pour l'invitation. Cette année votre association célèbre ses 100 ans. C'est une nécessité qu'elle garde son dynamisme face aux enjeux des prochaines années. Les commerçants souffrent de la tendance individualiste. Comment assurer le lien avec les besoins réels du terrain ? La qualité du service est un argument de poids. Je ne veux pas laisser un tableau négatif, car il existe aussi des raisons de se réjouir. Dans un domaine qui concerne ma direction, on constate un intérêt croissant pour les produits du terroir. Le consommateur est à la recherche d'authenticité. Les qualités restent les mêmes. Le peuple fribourgeois devra se prononcer sur les heures d'ouvertures des commerces. Cela ne résoudra pas tous les problèmes. La réforme fiscale à venir devrait profiter aux commerçants. Nous avons besoin des commerçants ».

La Présidente remercie M. Castella pour son intervention.

11. Divers

Aucun divers. Mme Cécile Thiémard remercie tous les participants, les invite à rejoindre le buffet préparé à leur intention et à lever les verres à cette 100^{ème} AG. Elle rappelle également de ne pas oublier de repartir avec le prix du commerçant. Une bouteille est également offerte à tous les invités.

La séance se termine à **20 h 55**.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU CANTON DE FRIBOURG

Cécile Thiémard
Présidente

Anne Bise
Secrétaire

Matran, avril 2019